

Préparation du déconfinement

Dans son allocution du 13 avril, le Président de la République a annoncé une fin progressive du confinement strict à partir du 11 mai.

La Mairie reçoit quotidiennement les consignes gouvernementales pour préciser l'organisation de cette reprise d'activités, laquelle est encore en cours de définition et préparation, en ce qui concerne notamment les services municipaux ou la réouverture des écoles.

Les écoles et la crèche communiqueront directement aux parents toutes les modalités d'organisation et les différents protocoles. Les services périscolaires, gérés eux par la commune, en découleront et seront coordonnés pour correspondre aux différents temps de la journée de l'enfant.

Les informations sur les services municipaux (en Mairie, à l'Agence postale Communale, à la Médiathèque, etc.) et périscolaires seront communiqués :

- dans les prochains Collonges Express
- sur le site internet municipal
- par e-mail aux abonnés de la Médiathèque

Les réouvertures se feront bien sûr dans le respect des bonnes conditions d'application des règles sanitaires.

Distribution de masques pour tous

La Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône Alpes ont annoncé respectivement que chaque habitant sera doté d'un masque grand public.

Dès que nous connaissons les modalités de distribution, nous les communiquerons.

Des masques fabriqués à Collonges

Début avril, nous avons lancé avec l'association des Ateliers de Collonges une fabrication de masques en tissu. Une centaine a été fabriquée bénévolement et distribuée aux commerçants de Collonges et des marchés, en première ligne avec les collongeards.

Nous remercions vivement les Ateliers de Collonges et sa coordinatrice Marie-Laure Echard ainsi que Josette Billot, Angeline Pieron, Hélène Romanet, Valérie Maillard, Christine Carlier, Françoise Maupas, Thérèse Palluy, Krystal Revol, Michèle Masarin pour leur participation. Sans oublier nos plus jeunes collongeardes Emma Vallon, Léa Gocht et Justine Battin.

Une seconde fabrication de 500 masques a été commandée par la Mairie à l'association et une subvention exceptionnelle lui sera versée en retour. Cette fabrication est destinée à équiper en priorité les personnes fragiles que nous avons recensées sur la commune et ce pour le 11 mai.

Annulation des commémorations

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation
Dimanche 26 avril 2020

Les commémorations pour cette journée nationale (hors Paris) sont annulées.

Le message national des cérémonies sera publié sur le site internet municipal.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Vendredi 8 mai 2020

Les commémorations sont également annulées (hors Paris). La commune pavosera ses bâtiments municipaux et organisera un hommage à huis clos. Le Maire et un porte drapeau désigné par l'association des Anciens Combattants déposeront, seuls, une gerbe du souvenir au pied de notre Monument aux Morts au cimetière. Il n'y aura pas de rassemblement ni autre manifestation publique.

Nous invitons les habitants à observer une minute de silence à 11h depuis leur domicile et, dans la mesure de leurs moyens, à le pavosier.

Ainsi, comme c'est le cas depuis 75 ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire.

Le message national des cérémonies sera publié sur le site internet municipal.

L'aide aux personnes fragiles de Collonges pendant le déconfinement

Dès l'annonce du confinement le 16 mars dernier, le Maire a mis en place une procédure de suivi municipal des personnes de plus de 75 ans et des personnes fragiles de par leur état de santé.

Il est assuré par les agents de la Mairie ainsi que des conseillers municipaux qui se sont portés volontaires.

Parmi plus de 300 personnes, celles que l'on a pu joindre une première fois sont contactées régulièrement afin de briser

l'isolement, s'assurer de leur bon état de santé, leur proposer des solutions pour leurs courses, etc.

De manière parallèle, une quinzaine de Collongeards s'est portée volontaire pour contribuer à cette solidarité et être présente auprès des personnes fragiles.

Le lien entre ces deux populations est géré par le Service Social de la Mairie.

Services Métropolitains : collectes des déchets verts à partir du 27 avril et réouverture des déchetteries le 11 mai

Les déchetteries de la Métropole de Lyon rouvriront à partir du 11 mai à 8h30. Les 27, 28, 29, 30 avril et 4, 5, 6 et 7 mai, de 9h30 à 17h30 sans interruption, vous pouvez porter vos déchets verts en point d'apport volontaire à Saint Cyr au Mont d'Or ouvert par la Métropole de Lyon également (parking relais, angle route de Saint-Martin et rue du stade).